per
sée

Bulletin de l'Association
Guillaume Budé

Les relations littéraires entre la France et la Pologne au XIIe siècle

Marian Plezia

Citer ce document / Cite this document :

Plezia Marian. Les relations littéraires entre la France et la Pologne au XIIe siècle. In: Bulletin de l'Association Guillaume Budé, n°1, mars 1983. pp. 66-78;

doi : https://doi.org/10.3406/bude.1983.1172

https://www.persee.fr/doc/bude_0004-5527_1983_num_1_1_1172

Fichier pdf généré le 11/05/2018

BY: $ = creative commons

Les relations littéraires entre la France et la Pologne au XII^e siècle*

Étant donnée, d'une part, la distance géographique qui sépare la France de la Pologne et qui, au Moyen Age, entravait les relations mutuelles beaucoup plus qu'elle ne le fait de nos jours, et, d'autre part, le fait que l'État et la nationalité polonaise ne se constituèrent qu'au X^e siècle, on comprend bien qu'il ne peut être question de relations littéraires entre ces deux pays avant le XII^e siècle. A cela il faut ajouter la différence des langues qui contribua au fait que le seul moyen de contacts entre la littérature française et polonaise fut d'abord la langue et la production littéraire latine. Or en Pologne le latin prit racine seulement après l'introduction de l'Église chrétienne en ce pays en 966, ou plutôt après l'organisation définitive de l'Église polonaise à l'an 1000. A peine installée, cette Église — et la culture latine avec elle — eurent à passer une dure épreuve lorsqu'après la mort du roi Mieszko II (1034) le pays tomba victime des incursions des voisins ennemis, tandis qu'une révolution populaire renversa pour quelques années le trône de la dynastie des Piasts et détruisit les cadres de l'organisation ecclésiastique qu'elle considérait comme principal support de celle-là. Ce ne fut qu'en 1039 que le fils de Mieszko, Casimir I^er, réussit à rétablir l'autorité de sa famille sur la Pologne et procéda à la restauration de l'Église polonaise à partir d'un seul évêché qui s'était conservé à Cracovie, désormais la capitale du royaume. L'organisation complète de cette église avec sa métropole à Gniezno s'acheva seulement au dernier quart du XI^e siècle. Tout cela nous ramène fatalement au XII^e siècle comme la première date possible où furent renouées des relations littéraires entre la Pologne et l'Europe latine, en particulier avec la France.

A vrai dire la notion de relations implique des contacts bilatéraux et à la rigueur il nous faudrait dire aussi quelques mots au sujet des échos de l'histoire ou de la culture polonaise dans la littérature française de cette époque. J'espère pourtant que mon incompétence dans ce domaine me servira d'excuse de ne pas entrer dans cette matière. Seulement à titre d'exemple je veux signaler la mention casuelle de la Pologne dans la *Chanson de Roland* (strophe 172) et le récit pittoresque que fait Pierre Guillaume, l'auteur de *Miracles de saint*

* Conférence prononcée à l'Institut de latin de la Sorbonne en 1982.

Persée creative commons

Gilles[1], de la visite d'un noble pèlerin polonais au sanctuaire de ce patron provençal. Ceci dit, je me bornerai aux influences françaises dans la littérature polono-latine à l'aube de son histoire, c'est-à-dire au XII^e siècle.

I.

L'auteur de la plus ancienne chronique polonaise, écrite entre 1112 et 1116, un personnage anonyme, porte dans l'historiographie polonaise dès l'époque de la Renaissance la dénomination traditionnelle de Gallus, ce qui veut dire « le Français ». Il la doit à l'éminent historien du XVI^e siècle, Martin Kromer (1512-1589). Celui-ci, étant possesseur d'un des trois manuscrits de la chronique conservés jusqu'à nos jours (aujourd'hui Bibliothèque nationale à Varsovie, cote 8006), ajouta sur une feuille (p. 119) la notice qui se lit comme suit : « C'était un Gaulois qui écrivit cette histoire **(Gallus hanc historiam scripsit)**, un moine, semble-t-il, à en juger par les préfaces, qui vécut aux temps de Boleslas III[2]. » Dans son latin d'humaniste, Kromer a voulu déclarer par cela que l'auteur de l'ouvrage avait été d'origine française. La dénomination s'est répandue encore au XVI^e siècle et depuis ce temps-là on parle communément de Gallus anonymus[3]. Or, il paraît que la conjecture de Kromer a été tout à fait justifiée. Le chroniqueur, en effet, se dit lui-même un « étranger et voyageur en Pologne »[4] et il prétend qu'il a entrepris son œuvre « pour ne pas manger en vain les pains des Polonais »[5]. Assurément il ne fut ni un Tchèque ni un Allemand, car il s'exprime au sujet de ces nations d'une manière fort défavorable. Il est vrai qu'il est au courant de l'histoire et de la géographie de la Hongrie, mais il se montre à la fois très attaché au culte de saint Gilles et familiarisé avec son sanctuaire en Provence. Or il existait en Hongrie depuis la fin du XI^e siècle une abbaye bénédictine, fondée à Somogyvár (Sümegh) par le roi saint Ladislas, soumise à Saint-Gilles en Provence et habitée par les moines français. C'est par-là que le chroniqueur est censé être venu en Pologne.

1. BHL n° 97.
2. Comme introduction à l'historiographie polonaise du Moyen Age nous recommandons au lecteur français la courte mais très bien informée monographie de P. DAVID, *Les sources de l'histoire de Pologne à l'époque des Piasts*, Paris, Les Belles Lettres, 1934, XXVI + 301 p.
3. Édition : *Galli anonymi cronicae et gesta ducum sive principum Polonorum*, éd. K. Maleczyński, Cracoviae, 1952 (*Monumenta Poloniae Historica*, nouvelle série, vol. II).
4. P. 120, 9, éd. Maleczyński.
5. P. 120, 14, éd. Malecz.

Ces considérations d'ordre historique ont récemment trouvé un support dans les recherches stylistiques relatives à la rythmique de la prose du nommé Gallus. On savait depuis la parution du livre fondamental de K. Polheim sur la prose latine rimée[1], qui s'occupe abondamment de la plus ancienne chronique polonaise, que la langue de celle-ci était aussi bien rythmique que rimée, c'est-à-dire qu'elle observait les cadences rythmiques des phrases que l'érudition moderne a pris coutume d'appeler **cursus uelox, planus, tardus** et **spondiacus.** C'était aussi Polheim qui a établi que Gallus s'était servi de préférence de la première et de la dernière de ces formes rythmiques, à savoir du **cursus uelox** et du **cursus spondiacus.** L'auteur de ces lignes a poussé un peu plus loin les observations du savant allemand en faisant remarquer[2] que l'auteur de la chronique recherche le **cursus uelox** et **spondiacus** à tel point qu'il réduit l'application des deux autres cadences, à savoir du **cursus planus** et **tardus,** au-dessous de la limite que leur assure l'usage courant de la langue latine non rythmique. Celle-ci se sert notamment, d'après les recherches de M. Nicolau[3], du **cursus planus** en 17 % des clausules, du **spondiacus** en 14 %, tandis que le **uelox** et le **tardus** n'obtiennent que 9 % chacun. Or Gallus emploie dans les clausules majeures (devant point final) le **uelox** en 77 % des cas, le **spondiacus** en 14 %, tandis que le **planus** et le **tardus** à peine en 4,5 % des cas chacun. Dans les clausules mineures (devant un point virgule) le pourcentage est moins impressionnant, toutefois il reste significatif et toujours au-dessus de la moyenne : **uelox** 43 %, **spondiacus** 21 %, **planus** et **tardus** 8 % chacun.

Un coup d'œil sur les tables insérées dans le livre de Mme G. Lindholm, *Studien zum mittellateinischen Prosarhytmus* (Stockholm, 1968), p. 10, et représentant l'emploi du **cursus** propre aux deux douzaines d'écrivains qui vécurent entre le VIIe et le XIe siècle, montre qu'une telle préférence donnée au **cursus uelox** et au **cursus spondiacus** à la fois et combinée avec une réduction extrême des deux autres types des clausules était insolite. Toutefois, nous avons signalé, dans notre communication précitée[4], un cas particulier, celui d'Hildebert de Lavardin, qui fut un contemporain de notre chroniqueur (1056-1133) ; nous avons étudié son emploi de **cursus** (seulement dans les clausules majeures) dans la *Vie de sainte Radegonde* et dans la *Vie de saint Hugues,* ainsi que

1. K. POLHEIM, *Die lateinische Reimprosa,* Berlin, 1925

2. *Sprawozdania z posiedzeń komisji naukowych Oddziału Polskiej Akademii Nauk w Krakowie* (*Comptes rendus des séances des commissions scientifiques de l'Académie Polonaise des Sciences, Section de Cracovie*), vol. XV/1, 1971, p. 19.

3. *L'origine du cursus rythmique,* Paris, 1930.

4. Voir note 7, p. 20.

dans ses lettres. Il s'est avéré qu'Hildebert préfère, lui aussi, le **cursus uelox** et le **cursus spondiacus** d'une manière tout à fait décisive. Au même résultat est parvenu, cinq ans plus tard, M. T. Janson, l'auteur de l'ouvrage dont l'importance pour l'histoire de la stylistique médiolatine égale celle de la monographie de Polheim, notamment *Prose Rhythm in Medieval Latin from 9th to 13th cent.* (Stockholm, 1975). En se fondant sur une méthode nouvelle, reposant sur le calcul des probabilités, il y fait ressortir les ressemblances entre les emplois du **cursus** chez le chroniqueur polonais et Hildebert, et il ajoute en guise de conclusion : « Il me paraît tout à fait impossible que l'auteur de la chronique polonaise ait pu s'assimiler cet usage de **cursus** ailleurs qu'en France. Au contraire, je considère comme beaucoup plus vraisemblable qu'il ait reçu sa formation dans la même région qu'Hildebert, quelque part aux environs du Mans, de Tours ou d'Orléans[1]. » Il est vrai que la ressemblance dans les procédés de style chez Gallus et Hildebert ne s'étend qu'à leur emploi du **cursus**, tandis que la prose rimée, tellement caractéristique pour la chronique polonaise, n'était pas favorisée par l'évêque du Mans. Cependant, chez les autres écrivains de la même région de France, par exemple chez Hugues de Fleury (m. 1120), l'usage de la rime apparaît sous une forme fort développée. A la lumière de ces faits, l'hypothèse selon laquelle celui dans lequel Kromer a deviné « un Gaulois », aurait été en réalité un Français, devient plus plausible que jamais.

Que fut-ce donc que ce moine français, élevé aux bords de la Loire et venu en Pologne de Saint-Gilles en Provence, apporta avec lui dans son sac de voyage? Avant tout son habileté littéraire, ce qu'il appelle lui-même sa **consuetudo dictandi**[2]. Ce fut elle qui le fit apparaître aux yeux du chancelier de Pologne et de quelques évêques du pays comme qualifié pour devenir l'auteur de la première histoire de leur patrie. Dans les préfaces aux deux premiers livres de son œuvre, il s'adresse à eux comme à ses informateurs et ses protecteurs. Un point nous reste caché : de quelle façon a-t-il réussi à leur prouver qu'il était digne de leur confiance? Mais sa chronique montre qu'il l'a méritée entièrement. Aujourd'hui encore on perçoit dans son récit la veine d'un narrateur de talent. Sa prose, rigoureusement cadencée, comme nous l'avons vu, est à la fois rimée, par exemple :

> **Cum audisset Wladislavus Boleslavum advenire,**
> **partim gaudet ex animo, partim restat locus ire,**
> **partim quidem ex recepto fratre gaudet et amico,**
> **sed de fratre Wladislavo facto dolet inimico[3].**

1. *Prose Rhythm in Medieval Latin*, Stockholm, 1975, p. 73 s.
2. P. 120, 14, éd. Malecz.
3. P. 53, 10 ss., éd. Malecz.

Ajoutons qu'il se trouve dans le texte de Gallus quelques pièces en vers, rythmiques elles aussi, parsemées dans la prose. La seule différence entre les passages en prose entièrement rythmée, comme celui qu'on vient de citer, et de vrais vers, consiste chez Gallus dans le fait que ceux-ci se terminent régulièrement par un mot proparoxyton, tandis que dans sa prose la seule clausule qui se termine ainsi, c'est-à-dire le **cursus tardus,** n'apparaît qu'exceptionnellement, de sorte que chaque membre de prose s'achève en principe par un mot frappé d'accent sur la pénultième.

Cette prose, si rythmique qu'elle ressemble à maints endroits à des vers, est à la fois au plus haut degré imprégnée d'éléments sonores. L'un d'eux, nous l'avons déjà rencontré : c'est la rime. La richesse de rimes chez Gallus est surprenante. Ce sont d'abord les rimes bissyllabiques, alors que la rime monosyllabique prévalait encore dans la littérature latine à cette époque-là. Ensuite les combinaisons des rimes sont très variées : elles s'échelonnent par deux, par trois ou par quatre ; ailleurs elles apparaissent croisées, ou encore à deux membres aux rimes bissyllabiques s'ajoute un troisième qui se termine par une rime monosyllabique. Une sorte de rime renforcée est l'adnomination ou le jeu de mots, dont Gallus se sert très volontiers, par exemple :

ni pravam consuetudinem illam dimittat
seseque fieri christianum promittat[1].

Souvent, il fait recours à l'allitération, par exemple :

magnum et memorandum Meschonem[2]
cur rota currum precurrit[3]
pre pietate pueri[4].

Voilà quelle variété revêt chez lui l'élément sonore de son expression. Cette tendance va si loin que la recherche des effets de ce genre nuit par endroits à la clarté du style, mais le chroniqueur ne semble pas s'en être soucié beaucoup.

Ce fut ainsi parce qu'il était, au fond, plutôt un poète épique qu'un historien. Son sujet principal étaient les hauts faits d'armes, **copiosa bellorum materia**[5] selon sa propre expression. Il les oppose très franchement à une histoire édifiante que l'on pourrait attendre de lui : **bella regum atque ducum non evangelium me scripsisse** — dit-il[6]. En effet, les trois livres de son œuvre qu'on appelle à tort une chronique, ne

1. P. 15, 8, éd. Malecz.
2. P. 13, 8, éd. Malecz.
3. P. 14, 20, éd. Malecz.
4. P. 81, 6, éd. Malecz.
5. P. 120, 15, éd. Malecz.
6. P. 121, 12, éd. Malecz.

contiennent aucune date, aucune indication d'année, bien que son récit suive d'ordinaire assez fidèlement l'ordre chronologique des événements. Aussi sa prétendue chronique appartient en réalité au genre littéraire des **gesta**, où l'élément narratif, épique, l'emportait sur l'enchaînement logique ou chronologique des faits racontés. Ce genre était fort en vogue au XII^e siècle. Les œuvres ainsi composées ressemblaient parfois à des séries de biographies des souverains régnant l'un après l'autre sur un pays donné. Il allait de soi que dans ce cas la présentation du règne actuel, placée à la fin du récit, en réclamait la plus grande partie et qu'elle était à la fois tout particulièrement marquée de ton panégyrique. C'est aussi le fait de l'œuvre de Gallus : son auteur ne cache point qu'il se propose de vanter surtout le prince contemporain, Boleslas III, et que c'est seulement par égard pour lui qu'il se décide à commémorer quelques faits de ses aïeux[1].

Tout de même, il ne fut pas moins sensible aux sentiments nationaux polonais. Il n'en put pas être autrement vu qu'il dépendait dans son récit d'informations et d'instructions qu'il recevait de ses inspirateurs polonais : le chancelier Michel et quelques autres prélats de la cour. Déjà dans le tableau géographique de la Pologne qu'il a mis en tête de son histoire, il prend soin d'ajouter que ce pays lui paraît remarquable surtout par cela qu'étant entouré par plusieurs nations païennes et chrétiennes et souvent attaqué par elles de toutes parts, il ne fut cependant jamais entièrement conquis et réduit en servitude[2]. Et dans le livre III, où il raconte l'invasion de la Pologne par l'empereur Henri V en 1109, il s'indigne de ce que l'empereur a voulu « abattre l'ancienne liberté de la Pologne »[3]. Cette idéologie de l'indépendance nationale, il l'a transmise à ses successeurs, les chroniqueurs polonais des siècles suivants, en contribuant ainsi à la formation de l'esprit national polonais, toujours très sensible à ce point.

2.

L'omniprésente activité religieuse et ecclésiastique de saint Bernard de Clairvaux n'a pas laissé la Pologne à l'écart. C'était encore de son vivant, peu avant la moitié du XII^e siècle, que furent fondées les premières abbayes cisterciennes dans ce pays : à Łekno (1150) et à Jędrzejów (vers 1140). A la fondation de celle-ci, située dans le diocèse de Cracovie, se rapporte une lettre écrite à l'abbé de Clairvaux vers 1149 de

1. P. 9, 3 ss., éd. Malecz.
2. P. 8, 10 ss., éd. Malecz.
3. P. 111, 18, éd. Malecz.

la part de l'évêque de Cracovie, Mathieu[1]. Pour surveiller la nouvelle fondation, saint Bernard envoya en Pologne un de ses proches collaborateurs, maître Achard de Clairvaux, en le chargeant à la fois de s'enquérir sur les lieux de possibilités et de perspectives d'une mission parmi les Russes orthodoxes, voisins de l'est du diocèse de Cracovie. La lettre en question est une réponse à cette enquête. L'évêque Mathieu, agissant de concert avec un grand dignitaire séculier, le comte Pierre, fils de Włost, y invite saint Bernard à venir en Pologne en personne, parce que sa présence seule pourrait mener à bien l'entreprise et, à part cela, contribuer à faire fleurir la vie chrétienne dans son diocèse.

L'invitation manqua de succès ; on sait que saint Bernard mourut bientôt (1153), n'ayant jamais mis le pied sur le sol de la Pologne. Cependant, ce n'est pas le succès ou l'insuccès de la lettre de l'évêque de Cracovie qui nous intéresse de notre point de vue, mais la forme littéraire de son message. Il était composé dans une élégante prose latine, agencée par courts membres parallèles au nombre de syllabes à peu près égal (8 à 12), avec, par endroits, des incises à quatre syllabes. L'agencement symétrique des membres est discrètement mis en relief par l'emploi d'anaphores et de rimes, celles-ci disposées surtout à la fin des périodes. Les clausules rythmiques, bien que perceptibles, sont décidément moins fréquentes que chez Gallus. On dirait que l'auteur de la lettre recherche les mêmes effets de style qui sont caractéristiques pour la prose de saint Bernard[2]. Il s'ensuivrait de là qu'on aurait imité à Cracovie fort heureusement l'art d'écrire propre au grand Cistercien — si l'on pouvait écarter le soupçon que c'était Achard lui-même ou quelqu'un de ses compagnons qui avait prêté la plume à l'évêque polonais, désireux de s'adresser à l'abbé de Clairvaux de façon à lui plaire. Toutefois, l'influence du style de saint Bernard sur cette pièce émanée de la chancellerie épiscopale de Cracovie peu avant la moitié du XII^e^ siècle est indéniable.

3.

Le comte Pierre, dont nous venons de faire mention en tant que co-auteur de la lettre à saint Bernard, fut à son tour, encore avant la fin du siècle, le héros d'un poème épique en

1. Édition critique : M. PLEZIA, dans *Prace z dziejów Polski feudalnej ofiarowane R. Grodeckiemu* (*Travaux sur l'histoire de la Pologne féodale en hommage à R. Grodecki*), Warszawa, 1960, p. 123-140.

2. Chr. MOHRMANN, *Le style de saint Bernard*, dans *S. Bernardo, Publicazione commemorativa nell'VIII centenario della sua morte*, Milano s. a. (1954), p. 166-184, en particulier p. 171-177.

hexamètres latins qui ne s'est pas conservé jusqu'à nos jours. On possède quand même un remaniement de ce poème écrit en prose au commencement du XVI^e siècle et connu sous le titre de la Chronique de Pierre fils de Włost[1]. Il n'est pas difficile de retrouver dans le texte de cette chronique quelques hexamètres à peine cachés dans la prose et d'y reconnaître l'imitation de Virgile et d'Horace (*Épîtres*). Aussi bien la chronique du XVI^e que le poème du XII^e siècle virent le jour à Wrocław en Silésie, car le comte Pierre était originaire de cette province et le chef d'un clan (clan des Cygnes) très influent dans la région. Il était fabuleusement riche et employait ses richesses à combler l'Église de bienfaits, en fondant et dotant les églises et les couvents. Une de ses fondations fut l'abbaye bénédictine de saint Vincent, située tout près de la ville de Wrocław. Ce fut là-bas que prit naissance le poème en son honneur. Or les abbayes bénédictines en Pologne étaient au XII^e siècle en grande partie peuplées par les moines d'origine romane : tous les noms des abbés qui nous sont connus de cette époque sont presque exclusivement des noms romans. Aussi le personnage qui est censé avoir été l'auteur du poème en question porte-t-il le nom de Maurus, et on sait combien le culte de saint Maur était répandu chez les bénédictins français. Voilà pourquoi on prend aussi pour un Français le Maurus, auteur du poème sur le sort du comte Pierre.

Ce sort fut tragique. Après avoir été le plus haut dignitaire du royaume, le **comes palatinus,** sous Boleslas III et son successeur Ladislas II, le comte Pierre, soupçonné de trahison contre Ladislas pendant la guerre de ce dernier avec ses frères cadets, fut capturé clandestinement, privé des yeux et exilé du pays (1146). On disait que les intrigues de la femme de Ladislas, Agnès, qui se sentait offensée par Pierre, étaient en jeu dans cette catastrophe. Après la chute de Ladislas qui suivit sa défaite dans la bataille de Poznań, encore la même année, Pierre, bien qu'aveugle, fut restitué à ses hautes fonctions par les cadets victorieux, mais mourut après quelques années (1153). Ajoutons que ses rapports avec l'église française sont bien attestés. Il installa les chanoines réguliers venus d'Arrouaise, près de Saint-Quentin, d'abord aux environs de Wrocław et ensuite dans cette ville même (leur église, reconstruite dans le style gothique, existe encore aujourd'hui). Le nom de Pierre ainsi que celui de sa femme Marie figurent dans l'obituaire de Saint-Gilles en Provence en témoignage de bienfaits rendus par eux à ce monastère.

C'était de la fin atroce de la carrière du comte Pierre que s'occupait le poème composé par le bénédictin Maur. Nous ne connaissons son contenu qu'à travers la chronique du XVI^e siècle

1. Édition : *Cronica Petri comitis Poloniae,* éd. M. Plezia, Cracoviae, 1951 (*Monumenta Poloniae Historica,* nouvelle série, vol. III).

et, par conséquent, seulement dans les grandes lignes. On peut pourtant deviner que l'œuvre a compté plusieurs personnages dont quelques-uns ressemblaient à des caractères des chansons de geste françaises. Ladislas, par exemple, y portait les traits de « mauvais suzerain », Roger, capitaine du comte Pierre, était un « vassal fidèle », tandis que Dobek, serviteur de Ladislas, jouait le rôle de « traître ». Roger semble, par ailleurs, avoir été un personnage historique et son nom roman nous fait penser qu'il a été peut-être un compatriote de l'auteur du poème qui pour cette raison lui attribua un rôle significatif dans son récit.

4.

C'est au tournant du XII^e^ et du XIII^e^ siècle que se situe la première œuvre historique écrite en Pologne par un Polonais, la soi-disant chronique de maître Vincent[1]. Elle n'est pas plus que l'ouvrage de Gallus une chronique dans le sens exact du mot. Tout de même, elle est une histoire nationale complète, remontant aux origines légendaires de la Pologne et allant jusqu'au commencement du XIII^e^ siècle,c'est-à-dire jusqu'à l'époque de l'auteur. Au contraire du nommé Gallus, cet auteur est une personne relativement bien connue. Maître Vincent apparaît avec ce titre pour la première fois comme témoin sur une charte de 1189 ; il le porte ensuite dans les actes de 1206 et 1208, ainsi que dans le plus ancien manuscrit de son œuvre datant de la première moitié du XIV^e^ siècle (Vienne, Bibliothèque nationale, cote 480). Il était prévôt de la collégiale de Sandomierz (ville située au bord de la Vistule à l'est de Cracovie) quand il fut élu par le chapitre cracovien au siège épiscopal (1207). Il a marqué le temps de son règne sur ce siège par diverses donations faites aux instituts ecclésiastiques, en premier lieu aux abbayes cisterciennes de son diocèse. Il assista au concil du Latran IV en 1215. En 1218, il résigna la dignité épiscopale et entra dans l'ordre cistercien à Jędrzejów où il mourut cinq ans après, en 1223. Les donations que nous avons mentionnées, tirées de ses propres domaines, et le fait même qu'il entra dans le rang des évêques de Cracovie qui se composait à l'époque de représentants des plus grandes familles, font la preuve qu'il a appartenu à la noblesse de la région cracovienne.

Son appartenance à cette classe ainsi que les moyens financiers que cette appartenance lui garantissait, ont permis au chroniqueur de compléter ses études à l'étranger. Il n'y a point de doute que sa vaste culture intellectuelle et littéraire

1. Édition : A. Bielowski, dans *Monumenta Poloniae Historica*, vol. II, Lwów, 1872 (réimpr. Warszawa, 1961), p. 249-447.

dont témoigne son œuvre n'a pas pu être acquise seulement en Pologne vers la fin du XII^e siècle. A cette époque, il n'y avait là-bas que quelques écoles cathédrales et collégiales de niveau assez médiocre à en juger d'après les bibliothèques qu'elles possédaient. Les premières écoles paroissiales n'apparurent qu'au commencement du XIII^e siècle. Aucun grand centre de culture, comme le fut Cracovie à la fin du Moyen Age, ne s'est encore constitué aux bords de la Vistule.

Cependant maître Vincent fait preuve de surprenantes connaissances dans le domaine de la littérature classique : il cite couramment Virgile (*Bucoliques* et *Énéide*), Horace (*Épîtres*), Ovide (*Métamorphoses* et *Art d'aimer*), Stace (*Thébaïde*), Lucain, Perse, Juvénal, Claudien (*Proserpine*), et parmi les prosateurs, Cicéron, Salluste, Sénèque le Philosophe, Justin, Valère-Maxime, Macrobe. Il n'est pas moins versé dans le droit romain et canon : on a compté dans son œuvre presque 120 emprunts au *Corpus* de Justinien (*Code*, *Digestes* et *Institutions*), ainsi que 38 citations du *Décret* de Gratien. Cela montre de toute évidence que maître Vincent appartenait à ce vaste mouvement culturel qu'on appelle la renaissance du XII^e siècle et dont le centre se trouvait en France du Nord.

C'est aussi à l'étranger que Vincent a dû gagner son titre de maître. Celui-ci, on le prend souvent pour un grade universitaire, ce qui est impossible étant donné que le futur chroniqueur le porte déjà en 1189 tandis que les deux plus anciennes universités d'Europe, celle de Paris et celle de Bologne, ne se constituèrent comme telles que vers 1200 (on sait qu'elles avaient existé auparavant comme écoles cathédrales à Paris et comme écoles municipales de droit à Bologne). Ce n'était donc pas « la faculté d'enseigner partout » **(licentia ubique docendi)** qu'a méritée Vincent, c'était plutôt une appellation honorifique, comparable au titre de **rabbi** chez les Juifs que l'on donnait au XII^e siècle à des personnages qui se distinguaient par leur érudition, qu'elles avaient éventuellement prouvée par le fait d'avoir enseigné quelque temps dans une école de renom[1]. Tout le monde est d'accord que ce fut à l'étranger que Vincent acquit son titre ainsi que ses connaissances et sa technique littéraire. En revanche, la question de savoir où exactement il a fait ses études est fort discutée dans l'historiographie polonaise. Jadis on pensait surtout à Bologne, chose naturelle en considération de son érudition en jurisprudence. Plus tard, on a vu dans la France du Nord et surtout Paris le lieu de ses études. Une hypothèse n'exclut pourtant pas l'autre. C'est un fait avéré que le successeur de Vincent au siège épiscopal de Cracovie, Ives Odroważ, a fait comme jeune homme un voyage d'études aussi bien en France

1. *Novum glossarium mediae Latinitatis*, éd. F. Blatt, vol. M-N, col. 29, 11 ss.

qu'en Italie. Mais de notre point de vue il est important de signaler que le style latin dont se sert le chroniqueur semble le rattacher aux milieux littéraires de la France historique, c'est-à-dire à la région entre Seine et Loire.

Ce style est mal famé parmi les historiens modernes qui ne cessent pas de se plaindre de son obscurité et de difficultés qu'il leur cause dans l'interprétation exacte des données fournies par la chronique. Cette obscurité ne provient nullement d'une maladresse dans le maniement de la phrase latine. Au contraire, le latin de Vincent est excellent du point de vue grammatical, le meilleur latin qu'on ait écrit en Pologne avant l'époque de la Renaissance ; aussi son vocabulaire est très riche comme on pourrait s'y attendre à la lumière de ses connaissances en littérature classique. C'est plutôt l'usage excessif des métaphores et la recherche de l'insolite qui rend la lecture de son œuvre tellement pénible et qui à chaque pas tend des pièges au lecteur peu averti. On ne peut pas s'imaginer une critique plus juste de ce genre de style que la remarque de Quintilien sur l'usage de métaphore (*Inst. or.*, 8, 16, 4) « employée avec modération et à propos, elle donne du relief à l'expression, si on en abuse, elle la rend obscure et ennuyeuse, répétée sans cesse, elle la réduit à des allégories et des énigmes ». Cette manière d'écrire, un savant moderne, E. R. Curtius, l'a caractérisée plus en détail sous le nom de maniérisme[1] : selon lui, il consiste, outre la préférence pour les métaphores et pour les périphrases au lieu de mots simples, dans la recherche des jeux des mots et de leur ordre artificiel qui s'écarte de leur enchaînement logique ou grammatical. Or toutes ces caractéristiques peuvent être relevées dans la prose de maître Vincent.

Il n'était pourtant pas isolé dans le goût pour les effets de ce genre : à son époque le style maniéré était fort en vogue dans les manuels de l'art d'écrire qu'on appelle de nos jours à la suite de l'admirable étude faite par Ed. Faral[2] « les arts poétiques ». Dans leur nomenclature ce genre de style s'appelait « l'ornement difficile » **(ornatus difficilis)**. On en trouve la théorie abondamment expliquée chez Geoffroi de Vinsauf, Évrard l'Allemand et Jean de Garlande. Dans cet état de choses la conclusion semble inévitable que Vincent le Polonais se soit familiarisé avec cette extravagante technique littéraire dans la région où elle a été professée, notamment en France du Nord.

1. R. E. Curtius, *Europeische Literatur und lateinisches Mittelalter* (3e éd.), Bern-München, 1961, p. 278 ss.

2. E. Faral, *Les arts poétiques du XIIe et du XIIIe siècle, Recherches et documents sur la technique littéraire du Moyen Age*, Paris, 1924 (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Sciences historiques et philologiques, fasc. 238).

Une difficulté semble s'opposer à cette hypothèse : il faut se rappeler que tous les écrivains qu'on vient de mentionner étaient contemporains de Vincent ou même postérieurs à lui, et aucune de leurs œuvres ne parut avant que sa chronique ait pris naissance. Aussi sa dépendance par rapport à eux paraît-elle douteuse. Tout de même, comme nous l'avons fait remarquer à une autre occasion[1], la doctrine qu'ils ont exposée avec tant de soin s'était formé par degrés depuis longtemps, à moins de la fin du XI^e siècle. Or la pratique devance toujours l'expression théorique et ce n'était pas sans raison qu'on a signalé la ressemblance entre le style de Vincent et celui d'Alain de Lille[2], mort en 1202, à la fin de sa vie devenu lui aussi cistercien comme son collègue polonais. Et la prose d'Alain était célébrée par ses contemporains comme une réalisation parfaite de ce qu'ils appelaient « le style tropique », c'est-à-dire métaphorique.

Le goût de l'insolite et du bizarre propre à maître Vincent ne s'est pas manifesté seulement dans son style précieux, mais aussi dans sa manière de raconter le passé. Au lieu d'un récit continu, tout naturel — semblerait-il — dans l'exposition historique, il se sert du dialogue, en faisant rappeler les épisodes de l'histoire de la Pologne par deux personnages engagés dans une conversation. Ce sont : l'évêque Mathieu, qui nous est déjà connu comme l'auteur de la lettre à saint Bernard de Clairvaux, et Jean, le métropolitain de Gniezno, fondateur de l'abbaye cistercienne à Jędrzejów. Le premier rapporte les événements successifs et l'autre y ajoute ses commentaires, soit en alléguant des faits analogues puisés dans l'histoire ancienne ou biblique, soit en y rattachant des observations d'ordre moral ou juridique. Ce genre de composition paraît aussi avoir eu son modèle dans l'œuvre d'un écrivain français, bien que d'une époque assez éloignée, notamment dans le *Dialogue sur la vie et les miracles de saint Martin* de Sulpice Sévère (BHL n^os 5614-5616, différent de la *Vie de saint Martin* du même auteur, BHL n^o 5610)[3].

5.

Il s'est donc avéré que le XII^e siècle était une époque où les influences françaises sont bien marquées sur la littérature

1. M. PLEZIA, *Die Polenchronik des magister Vincentius als Musterbeispiel des « ornatus gravis »*, dans *Classica et Mediaevalia*, Dissertationes IX (*Mélanges F. Blatt*), Copenhague, 1973, p. 448-460.

2. PLEZIA, *op. cit.*, 450 et 459 s.

3. M. PLEZIA, *L'histoire dialoguée, procédé d'origine patristique dans l'historiographie médiévale*, dans *Studia Patristica*, IV, edited by F. L. Cross (Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur, vol. 79), Berlin, 1961, p. 490-496.

polono-latine. Ajoutons que ces influences ne se sont pas bornées au domaine des lettres. Les historiens de l'art ont beaucoup à nous dire au sujet de la dépendance de l'architecture et de la sculpture romane en Pologne à l'égard de modèles français, surtout ceux de l'art mosan. On connaît à cette époque des clercs français devenus dignitaires ecclésiastiques polonais, comme les frères Alexandre et Gautier de Malonne, dont le premier fut l'évêque de Płock en Masovie et l'autre celui de Wrocław en Silésie. La compilation de droit canon due à Yves de Chartres était de bonne heure connue et copiée à Cracovie et à Gniezno. Les évêques français visitaient la Pologne en qualité de légats du Saint Siège.

Cependant cette influence diminue et disparaît au siècle suivant, du moins dans le domaine de littérature. L'âge d'or de l'hagiographie polono-latine au XIII^e^ siècle, marqué par l'activité des ordres mendiants, n'offre plus de preuves de contacts avec la culture française. Les invasions tartares (la première en 1241) et le morcellement de l'ancien royaume en un nombre croissant de duchés dont les souverains se disputaient la capitale à Cracovie, ont contribué à l'abaissement du niveau de la littérature historique. Cette situation continuait au XIV^e^ siècle, époque de la reconstitution du royaume. Même l'avènement de la dynastie d'Anjou en Pologne (1370) et les contacts avec les papes d'Avignon n'ont pas renoué les relations avec la littérature française, qui s'étaient relâchées.

Il en résulte que le XII^e^ siècle occupe dans le cadre du Moyen Age tout entier une place à part en ce qui concerne le développement des relations littéraires franco-polonaises. On sait que cette période est appelée aussi l'époque de la renaissance ou de l'humanisme médiéval. Cependant l'humanisme est un phénomène compliqué qui se manifeste à plusieurs niveaux. Historiquement, il fait son apparition d'abord comme le goût d'une expression élégante, combinée avec une certaine culture intellectuelle. C'était ainsi en Grèce à l'époque de sophistes et en Italie à l'aube de la grande renaissance. Les autres et plus profondes valeurs de l'humanisme se ne révèlent qu'avec le temps, au premier abord c'est la forme qui prévaut. Or il semble que c'était surtout la forme de la littérature latine en France du XII^e^ siècle qui enchanta ses contemporains polonais. La lettre de l'évêque Mathieu à saint Bernard en présente l'exemple le plus typique. Il fallut attendre plusieurs siècles, à vrai dire jusqu'au XVII^e^, pour que l'influence de la culture française en Pologne devînt plus féconde et plus universelle.

Marian PLEZIA.